


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 30 mai 2017

Premières saisies de captagon en France : les douaniers de Roissy interceptent près de 750 000 comprimés

Deux importantes saisies de captagon ont été réalisées par les douaniers de Roissy lors du contrôle de plusieurs chargements en provenance du Liban en janvier et février 2017.

Récemment présenté comme « la drogue du conflit syrien », en raison des ravages qu'il cause dans ce pays, le captagon est un psychostimulant créé à la fin des années 50 et désormais principalement consommé au Moyen-Orient.

C'est la première fois que cette drogue est saisie en France. La valeur de la marchandise est estimée à près de 1,5 million d'euros sur le marché illicite de la revente de stupéfiants.

Le 4 janvier, les douaniers de Roissy contrôlent deux moules industriels en provenance du Liban et à destination de la République Tchèque. L'ouverture du premier moule en acier d'un poids total de 700 kg nécessite l'utilisation d'outils industriels. Ce n'est qu'au bout de trois heures que les douaniers en viennent à bout. Mais, celui-ci s'avère vide. La drogue était en fait dissimulée dans les parois du moule. Le perçage de celles-ci et l'utilisation d'un endoscope permet alors la découverte du captagon. Le second moule contenait également des cachets. Au total, ce sont 350 000 comprimés qui sont extraits pour un poids total de 70 kg.

Une coopération avec les autorités allemandes et tchèques est alors mise en place grâce à l'attaché douanier français basé à Berlin dans le but d'identifier les destinataires en République Tchèque. Suite aux investigations, il s'avère que la cargaison est en réalité destinée à l'Arabie Saoudite, en passant par la Turquie.

Le 22 février, les agents de Roissy ciblent une nouvelle importation de moules industriels en provenance du Liban et à destination d'Afrique. Les agents réalisent une nouvelle saisie de 67 kg de comprimés de captagon dissimulés de la même façon, dans les parois des moules en acier.

Selon les analyses réalisées en laboratoire, les comprimés sur lesquels sont inscrits les 2 "C" caractéristiques du captagon, contiennent de l'amphétamine et de la théophylline.

En 2016, la douane française a saisi 83 tonnes de drogue dont 236 kg d'amphétamines (dont 70.6 kg de méthamphétamines).

Contact Presse :

Isabelle Boustani-Dignocourt, Secrétaire général des douanes de Roissy : 01 48 62 63 79

Nicolas Barraud, Service de presse de la douane : 01 57 53 42 11 - presse@douane.finances.gouv.fr